57 Sur l'île de Mayotte, les cultures vivrières de manioc et de bananes occupent 8 250 ha, soit les trois quarts de la surface agricole utile.



- **a.** Calculer cette surface agricole utile.
- **b.**La surface agricole utile représente le tiers de la surface émergée de Mayotte.

Quelle est la superficie des terres émergées de Mayotte ?

c. Déterminer de deux façons la fraction des terres émergées occupée par les cultures vivrières.

a) Soit U la surface agricole Utile

$$3/4 \times U = 8250$$

$$U = 8250 : 3/4$$

$$U = 8250 \times 4/3$$

$$U = \frac{2750 \times 3 \times 4}{3}$$
$$= 11 000$$

la surface agricole utile est de 11 000 ha

b) Soit M la surface émergée de Mayotte

$$1/3 \times M = 11000$$

$$M = 11000:1/3$$

$$M = 11000 \times 3$$

La surface émergée de Mayotte est de 33 000 ha

$$M = 33000$$

c)
$$\frac{8250}{33\,000} = \frac{3\times2750}{3\times11\,000} = \frac{250\times11}{11\times250\times4} = \frac{1}{4}$$

ou
$$\frac{3}{4} \times \frac{1}{3} = \frac{1}{4}$$